

Bulletin Info

de Germigny des Prés

Mars 2019

LA PRIEURÉE
C^{MA} de GERMIGNY DES PRÉS

LE MESNIL
C^{MA} de GERMIGNY DES PRÉS



L'édito du Maire

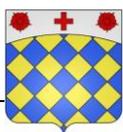
Comme tous les ans à pareille époque, l'attention du Conseil Municipal est essentiellement focalisée sur la constitution du budget.

Cette année encore, nous allons continuer à investir pour le bien-être des Germignons dans la limite de nos possibilités en essayant de mobiliser le maximum d'aides pour nos projets (Etat, Région, Département, Communauté de Communes).

Les travaux intérieurs de réhabilitation du logement sont terminés, le PLU entre dans sa phase finale avec l'enquête publique qui se déroule du 6 mars au 6 avril et les aménagements de sécurité (2^e et 3^e tranches) sont en phase d'étude.

Il y a d'autres initiatives dans votre commune que vous découvrirez au fil de la lecture de ce premier bulletin de l'année 2019 qui s'annonce pleine de projets.

Philippe Thuillier



Mairie de Germigny des Prés

Place de la mairie

45110 Germigny des Prés

02 38 58 27 03

www.germigny-des-pres.fr

mairie-germigny@orange.fr

Vœux du Maire.....	page 2	Notre environnement.....	page 4
Communauté de Communes.....	page 2	Panneaupocket.....	page 5
PLU.....	page 2	Comice agricole.....	page 5
Aménagements de sécurité.....	page 3	CCAS.....	page 5
Internet HD.....	page 3	Centre de Loisirs.....	page 5
Le logement communal.....	page 3	Etat civil.....	page 6
J'aime la Loire propre.....	page 4	Conservatoire d'espaces naturels.....	page 6

Les vœux du Maire

Le samedi 12 janvier 2019, le Maire, Philippe Thuillier avec le Conseil municipal a présenté ses vœux devant un parterre de 130 personnes composé d'élus et de nombreux Germignons.

Après avoir présenté le bilan 2018 et les projets 2019, ponctués d'un diaporama, Mr Thuillier a laissé la parole à Mme Lepeltier Présidente de la Communauté de Communes du Val de Sully, à Mr Riglet Conseiller départemental, à Mr Saury Sénateur et à Mr Ramos Député.

Cette cérémonie, moment d'échange et de convivialité s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Communauté de communes Val de Sully

Pour la 2^e année consécutive, la Communauté de Communes a offert à tous les enfants de la communauté de communes (scolarisés en primaire ou au collège) une entrée pour la patinoire éphémère installée dans le centre de Sully Du 1^{er} décembre 2018 au 6 janvier 2019.

Les équipements de vidéo-protection déployés sur les communes de Dampierre, Ouzouer sur Loire, Bonnée, Les Bordes, St Benoit, Bray-St Aignan et Germigny ont été réceptionnés en janvier.

Le Belvédère : c'est le nom retenu pour le centre d'interprétation de l'art roman à St Benoit sur Loire. Les travaux avancent conformément au planning et l'ouverture est prévue cet été.

Fin 2018, la Communauté de Communes a fait l'acquisition d'un bâtiment dans Sully afin de créer une « maison pour tous » qui regroupera différents services tels que : l'Antenne Emploi, les permanences CPAM ou de la DAS, qui, à ce jour, se trouvent en plusieurs endroits différents. Démarrage des travaux au 2^e semestre 2019.

La construction du multi-accueil d'Ouzouer sur Loire (bâtiment de 500m² avec un jardin naturel de 400m²) va débuter. Cette structure collective offrira aux familles un accueil régulier ou occasionnel pour les enfants de 0 à 3 ans, avec une capacité de 30 places. L'encadrement sera assuré par une équipe de professionnels (infirmière, éducatrice, auxiliaire de puériculture) ouverture début 2020.

Dans le cadre du développement économique, conjointement avec la Région, des aides aux TPE sont mises en place. A savoir également qu'un comité de soutien au commerce local travaille sur plusieurs actions en collaboration avec la CCI et l'association CAP Val de Sully. Renseignements auprès de la Communauté de Communes.

La CCVdS : <http://www.valdesully.fr> ; ☎ 02.38.35.05.58 ✉ accueil@valdesully.fr



L'enquête publique relative au Plan Local d'Urbanisme (PLU) et au Périmètre Délimité des Abords (PDA) a débuté le mercredi 6 mars et se terminera le samedi 6 avril. Les documents sont consultables en mairie aux horaires de permanence (mercredi de 9h à 12h et jeudi de 16h à 19h) et

Madame La Commissaire Enquêtrice sera présente le jeudi 21 mars de 16h à 19h ainsi que le samedi 6 avril de 10h à 13h pour sa dernière permanence (elle a également assuré une permanence le mercredi 6 et 21 mars). Les documents sont aussi consultables sur le site internet de la commune (www.germigny-des-pres.fr) et des registres sont à votre disposition en mairie (aux horaires de permanence) pour vos éventuelles remarques.



Aménagements de sécurité

Comme vous avez pu le constater, des reprises ont dû être effectuées sur les plateaux qui avaient été réalisés en 2018. Les trottoirs sont maintenant revêtus de béton désactivé, ce qui signifie que la 1^{ère} tranche est terminée. Nous avons engagé les réflexions sur la 2^e tranche (aménagement carrefour route du moulin) et sur la 3^e tranche (aménagement du carrefour centre bourg et route de St Martin) lors d'une réunion regroupant différentes entités : Architecte des Bâtiments de France, Office de Tourisme, Direction Départementale des Territoires, CAUE, la Direction Départementale des Routes. Les études vont se poursuivre, car il faut trouver des compromis entre toutes les parties prenantes, l'objectif étant qu'au 2^e semestre 2019 nous soyons en mesure de réaliser les travaux de la 2^e tranche. De plus amples informations vous seront communiquées dans le prochain bulletin.



Internet HD



3

Les travaux commencés en fin d'année dernière n'ont pas avancé en raison d'une météo défavorable. A ce jour, nous n'avons pas de date d'installation ni de mise en service. Les frais pour l'abonné seront les suivants :

- Installation : variable en fonction du nombre d'installations à faire dans le même secteur (environ 150/180€). L'Etat (via le Département) prendra à sa charge 150€ maximum. Cette installation peut être réalisée par l'abonné s'il le souhaite (mise en place d'une petite antenne extérieure en hauteur sur l'habitation, branchement de la box)
- Mise en service : 59€. Lors de sa séance du 16 janvier, le Conseil Municipal a décidé de prendre à sa charge ces frais pour toute mise en service effectuée avant fin 2019.
- Abonnement : 27,90€ mensuels qui restent à la charge de l'abonné



Une fois les équipements installés et testés, WeAccess organisera une réunion publique de présentation du service au cours de laquelle les habitants pourront souscrire un abonnement. La date sera communiquée ultérieurement via le site internet, Panneau Pocket et par affichage. ENEDIS a profité des travaux d'installation du mât pour l'internet HD pour enfouir la ligne traversant le Grand Clair. En raison d'un groupe électrogène défaillant, certains d'entre vous ont été privé d'électricité pendant plusieurs heures, nous tenons, au nom d'ENEDIS à vous présenter nos excuses. Désormais, l'aire du Grand Clair est débarrassée de ces « vieux » poteaux !

Logement communal (1 route de St Martin)



La réception des travaux du logement communal s'est effectuée le vendredi 8 mars. Les travaux intérieurs sont maintenant terminés, il ne reste plus qu'à faire le ravalement de la façade extérieure côté cour. La mise en location pourra se faire une fois les diagnostics réglementaires réalisés.

Le rez- de- chaussée a donc été entièrement refait (et isolé), les menuiseries changées et comprend désormais : 1 cuisine ouverte sur salle à manger/séjour, 1 chambre, 1 salle de bains, 1 WC et 1 dressing. L'étage n'a pas subi de transformation et comprend : 2 chambres, 1 salle de bains, 1 WC. Surface totale : 95m².

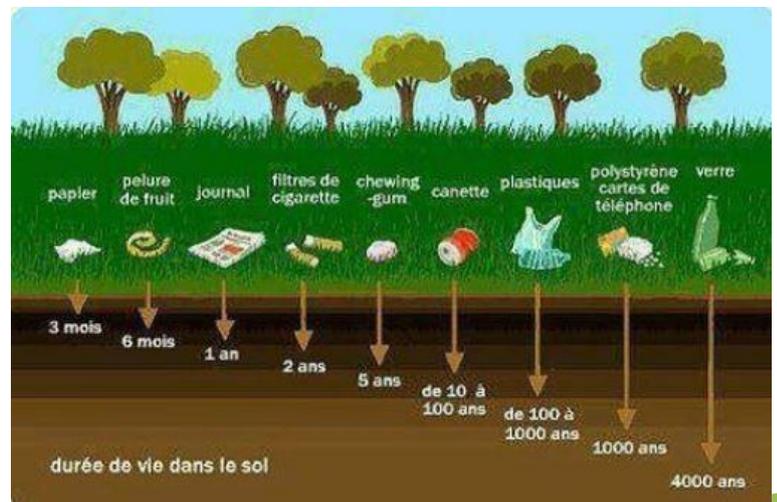
Un investissement qui était absolument nécessaire pour une remise en location à partir du 1^{er} juillet.

Renseignements complémentaires en mairie.

J'aime la Loire PROPRE

Samedi 2 mars à 8h30, 18 adultes et 3 enfants se sont retrouvés à la mairie pour participer à l'opération **J'aime la Loire PROPRE**. Sous la houlette de Mireille Peronnet, 4 équipes se sont constituées et chacune était disposée tout au long du parcours (du pont Kaka aux Boutrons). Après avoir rempli de nombreux sacs de débris de toutes sortes et même des objets volumineux, représentant un volume de 1,3 m³ de déchets, soit :

- 700 litres recyclables qui ont été mis immédiatement dans les conteneurs appropriés
 - 500 litres de débris déposés dans la poubelle
 - les débris volumineux (salon de jardin, plaque d'immatriculation, pneus isolés +1 tas de 18 pneus plus ou moins jantés, ...) seront déposés en déchetterie.
- La matinée s'est terminée par le verre de l'amitié à St Benoît sur Loire.



4



Les participants ont souhaité mener une telle opération sur les bords de routes de notre village.

L'opération « nettoyage citoyen » se déroulera le SAMEDI 4 MAI. rendez-vous à 8h30 à la mairie. Venez nombreux. Merci

Notre environnement :

- En janvier, des conseillers municipaux ont sillonné la commune afin de repérer les endroits où les haies, arbres, arbustes,... des particuliers débordaient sur le domaine public ou risquaient d'endommager les câbles (Telecom et électricité). Merci à ceux qui ont taillé les végétaux incriminés
- 0 pesticide : la commune a fait le choix de revégétaliser les trottoirs. Cependant, certains d'entre vous préfèrent désherber devant chez eux. Pas de problème et merci pour votre contribution à l'entretien de la commune
- brûlage des végétaux : le brûlage des végétaux est interdit en toute saison. Veuillez utiliser les déchetteries pour les déposer (Chateauneuf ou St Aignan des Gués)
- nuisances sonores : le printemps revenant, les tondeuses, taille-haies et autres outillages bruyants en tout genre ne vont pas tarder à ressortir. Pour le bien-être de tous, respectez les horaires d'utilisation du matériel bruyant : les jours ouvrables de **8h30 à 12h et de 14h à 19h** le samedi de **15h à 19h** et les jours fériés de **10h à 12h**.
- La sécurité du facteur est précieuse, ne laissez pas votre chien approcher trop près de votre boîte à lettres



Panneapocket

PanneauPocket c'est quoi ? Il s'agit d'une application gratuite pour les usagers à télécharger sur smartphone. A l'instar des panneaux d'affichage lumineux que l'on trouve dans les villes, le concept est identique, permettant de diffuser rapidement et en quelques mots vers la population diverses informations :

- municipales : dates et lieux des travaux, conseil municipal
- dates des animations des associations
- préfectorales : alertes météo, restrictions particulières
- Coupures réseaux : eau, électricité, gaz



Un moyen supplémentaire de diffusion de l'information mais qui ne se substitue pas au site internet ou au bulletin municipal

5

Comice agricole

Le Comice Agricole de la Communauté de Communes du Val de Sully se déroulera les 10 et 11 août à Sully sur Loire. Le comité d'organisation œuvre depuis plusieurs mois afin de proposer un comice « new look » dont nous vous donnerons plus de détails dans le prochain bulletin. Les 19 communes du territoire sont invitées à participer et à mettre en valeur les atouts de nos villages. A Germigny des Prés, les actions seront coordonnées par le Comité des Fêtes, qui a déjà présenté une ébauche du projet lors d'une réunion publique le 12 janvier dernier. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe, ce comice sera une vitrine pour les communes dans laquelle Germigny se doit d'occuper une bonne place.



Vous pouvez contacter l'association à l'adresse email : comicevaldesully2019@gmail.com ou le Comité des Fêtes
Contact : 06.21.31.43.42 ; cdf.germignydespres@free.fr ; <http://comitedesfetes-germignydespres.asso-web.com>

CCAS

Fin 2018, les Germignons de 70 ans et plus se sont vu offrir un panier garni par la commune. Ainsi, la distribution a été effectuée par les membres du CCAS en compagnie de Mr le Maire. Cette remise permet de rencontrer et de rester à l'écoute des Germignons qui apprécient ce geste avec beaucoup de remerciements.



Le 18 juin prochain nos aînés de plus de 65 ans sont invités au foyer rural pour applaudir le spectacle des enfants de l'école du Grand Clair suivi d'un goûter avec les enfants. Pour l'organisation nous souhaitons que vous vous inscriviez en mairie **avant le 15 Mai** et que vous nous informiez si vous avez besoin d'un moyen de locomotion pour y venir.

Tél : 02 38 58 27 03.

Centre de Loisirs

Les inscriptions pour les accueils de loisirs pour juillet et août 2019 sont ouvertes sur le site de la communauté de communes. <http://valdesully.fr/3-11-ans>

Attention nombre de places limitées



Etat Civil (période du 1^{er} décembre 2018 au 28 février 2019)



Naissance : FLOQUET Inaya le 2/02/2019

Mariages, Décès : néant



6

Nous, Germignons, avons la chance d'habiter un environnement riche d'un patrimoine architectural remarquable, mais pas seulement.

Nous pouvons encore apprécier quelques merveilles de Dame Nature, ne serait-ce que nos bords de Loire, riche patrimoine naturel.

Un patrimoine que la commune de Germigny-des-Prés cherche à préserver puisqu'elle a confié la gestion d'une partie de ce milieu naturel, constitué de la Friche des parterres, au CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS (CEN) de la région Centre Val de Loire, basé à Orléans. Ce site naturel préservé appartient pour partie au Domaine public fluvial et pour une autre partie à notre commune.

Il totalise environ 60ha répartis principalement d'est en ouest de la commune en bord de Loire, sur une bande de quelques dizaines de mètres situés sur la rive droite de notre fleuve.

Cette association qui a pour but de CONNAITRE, ETUDIER, GERER et VALORISER les sites naturels remarquables qu'elle gère, s'appuie dans ses tâches de valorisation en particulier, sur des bénévoles soucieux de préserver la biodiversité et les habitats qui font de ces sites des alliés pour nous tous.

A ce titre, ces bénévoles organisent pour le compte du CEN, des sorties nature à thème, où vous êtes conviés afin de découvrir ce que ces sites peuvent vous apporter sur divers plans.

Dans notre commune, Patrick MARIA, Monique et Bruno BORIES, sont des Conservateurs bénévoles de ce site de la Friche des parterres.

Vous pourrez très prochainement découvrir le programme des sorties nature à thème de 2019 sur le site du Conservatoire d'Espaces Naturels de la région.

La navigation sur ce site vous permettra également de découvrir tous les sites naturels de notre région, gérés par le CEN, ainsi que la place que vous pourriez également y prendre si vous vous sentez une âme un tant soit peu « naturaliste », que ce soit de terrain, de médiation ou de préservation, n'hésitez plus à apporter votre petite goutte d'eau, comme le colibri (la légende du colibri).